

AFFAIRE N° 17

OBJET : Echange de terrain avec Mlle HOAREAU Marie-Josie en vue de la création d'une voie nouvelle prévue par le Plan d'Occupation des Sols.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

La réalisation du tronçon ouest de la rocade de Moufia, prévue par le Plan d'Occupation des Sols, nécessite entre autres l'acquisition d'un terrain de 401 m² cadastré section BH n° 247 sis à Ste-Clofilde, chemin Lory les Hauts, appartenant à Mademoiselle HOAREAU Marie-Josie.

L'intéressée ne souhaitant pas vendre mais demeurant disposé à opérer un échange contre un terrain exempt de servitudes, je vous propose de détacher à son profit une parcelle de même surface à prélever sur le terrain communal cadastré section BH n° 232 (ex. NATIVEL), dans sa partie située hors emprise des projets de voirie pour lesquels il avait été acquis.

Je vous demande votre avis sur ce projet et, en cas d'accord, de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte d'échange et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants.

LE MAIRE - Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le ...9...M...1983